

Directeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Franck David 	
Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Julie OZANNE ▪ Mme Gaëlle ARNAUD ▪ Mme Céline CHAMPION ▪ Mme Laurence AMAURY ▪ Mme Virginie BLOT ▪ Mme Marion SOUVESTRE ▪ Mme Lola DENIS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Magali COLLARD ▪ Mme Christine HAGIMONT ▪ Mme Christine RUELLE (excusée) ▪ Mme Marlène LECORNU ▪ Mme Carine CELERIN ▪ Mme Adeline LATARGET ▪ Mme Fidji LAU
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Pierre Bremont (excusé) 	
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Stéphanie NEMETA (excusée) 	
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non nommé 	
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme COONGHE WILMAN ▪ Mme MOHAMED JAMA ▪ Mme ADDI ▪ Mme PAQUET ▪ Mme LESAGE (excusée) ▪ Mme BAUDOIN (excusée) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme COUEFFE MOREL ▪ Mme MICHARD COLMAIN ▪ Mme MELLIN ▪ Mme PULENDRAN ▪ Mme MUKHTAR AHMED (excusée) ▪ Mme SERVIUS (excusée)
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Chirani JEGATHEESWARAN 	
Président(e) de séance : M. DAVID		Secrétaire de séance Mme COLLARD

1 – Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Présentation des divers membres du conseil d'école et du fonctionnement.

2- Organisation pédagogique de l'école

la rentrée : Les parents ont été accueillis dans la cour de récréation en raison de la nouvelle configuration d'accès de la cour. Les enseignants de chaque niveau ont orienté les élèves dans les classes. Les réunions de parents ont eu lieu durant la deuxième semaine de septembre.

Répartition des classes et niveaux: 12 classes dont 7 dédoublées avec 13 élèves en moyenne, 5 classes non-dédoublées de 17 à 25 élèves selon les niveaux. Il y a 1 classe en double-niveau ce2/cm1

CP a Mme Ozanne 13 élèves – CP b Mme Arnaud 13 élèves – CP c Mme Champion 12 élèves - CE1a Mme Amaury 13 élèves – CE1b Mme Blot 13 élèves – CE1 c Mme Souvestre 12 élèves– CE1 d Mme Denis 13 élèves – CE2 Mme COLLARD 24 élèves – CE2/CM1 Mme Hagimont 18 élèves – CM1 Mme Ruelle 17 élèves – CM2a Mme LECORNU 25 élèves – CM2b Mme Celerin 25 élèves soit un total de 198 élèves

3- Vote et approbation du conseil d'école

Le règlement intérieur est mis au vote avec l'ajout transmis par la dsden (Décret 16 août 2023)il est adopté à l'unanimité.

4 – Présentation de la charte de laïcité- charte internet – protocole phare

La charte de laïcité est présentée ainsi que la Charte internet.

Le protocole phare est détaillé. Le directeur explique plus particulièrement le niveau 1 : la méthode de préoccupation partagée. Les parents s'interrogent sur la capacité à empêcher le retour du harcèlement. Le directeur explique que notre

vigilance et notre suivi nous permettent de réagir rapidement pour stopper les situations inquiétantes et le cas échéant relancer le protocole phare.

5- Sécurité et hygiène

- Il est rappelé la nécessité de mettre en place un PAI pour la prise de médicaments.
- Le premier exercice de sécurité incendie a eu lieu le 29 septembre, il s'est déroulé correctement. Un exercice ppms intrusion devrait avoir lieu avant les vacances de décembre, nous restons dans l'attente de la date.

6- Présentation projets spécifiques des axes du projet d'école et

- *Chorales d'école* : interventions de trois intervenants musique dans 5 classes de l'école. Dans les 7 autres classes, les enseignantes dirigent la chorale.
- *Grand prix des incorruptibles* : prix littéraire national : toutes les classes y participent.
- *École et cinéma* : 9 classes participent au dispositif cette année scolaire.
- *Médiathèque* : visite régulière des classes à la médiathèque de la Ferme du Buisson pour emprunter des livres pour les classes.
- *Échanges CE2 CM1/Maternelle* autour de la lecture partagée, activités culinaires
- Le projet « Parcours éducatif artistique et culturel » 2023-2024 concerne les cycles 2, le calendrier est en cours d'aménagement.
- Savoir rouler : dans le cadre de la cité éducative des vélos ont été achetés. Les écoles de la cité éducative en bénéficieront à tour de rôle. Pendant la première période, ils ont été utilisés par les élèves de l'école.
- Dispositif Petits déjeuners : pendant 6 semaines à raison d'une fois par semaine répond à un enjeu de santé publique et favorise les apprentissages.
- Le Projet d'école, élaboré pour trois ans (2022-2025), est un document de référence pour une école. Il est construit par l'équipe enseignante et adopté par les représentants des parents d'élèves. Il est validé par l'Inspecteur de circonscription. Voici les grands axes :

Orientation n° 1 Organiser et structurer sa pensée pour comprendre et développer son sens critique

- 1 - Enrichir le vocabulaire actif et passif des élèves pour améliorer l'expression orale et écrite de sa pensée.
- 2 - Renforcer la maîtrise du langage écrit.

Orientation n° 2 Développer et installer une culture mathématique qui favorise le raisonnement et la logique.

- 1 - Apprendre à chercher, à raisonner et à expliciter ses stratégies.
- 2 - Renforcer les procédures de calcul.
- 3 - Renforcer la précision du vocabulaire actif dans les différents domaines mathématiques.

Orientation n° 3 Développer la pratique de l'EPS pour améliorer la santé et le vivre-ensemble des élèves

- 1 - Permettre à chaque élève une pratique sportive variée couvrant les 4 domaines d'apprentissage durant son année scolaire.
- 2 - Développer les 30 minutes d'activités quotidiennes à l'école.
- 3 - Développer le savoir-rouler à l'école.

7- Vie de l'école activités régulières et aides spécifiques

Sport à l'école

Piscine : Toutes les classes iront à la piscine durant cette année scolaire.

Créneau sport avec intervenant : L'intervenante est en congé maternité et n'a pas été remplacée. Les classes bénéficient des créneaux sans l'intervenante.

Créneau gymnase sans intervenant : les classes qui en ont fait la demande vont (pour la plupart) bénéficier de créneaux, mais le choix des salles est assez limité.

Sorties scolaires du 1er trimestre

Septembre – octobre sorties régulières au parc de noisiel

Musée de la préhistoire (28 novembre) : classes de CM1 et CE2/CM1

Musée MAC Val (7 décembre après-midi) : CE2 + CE1

Sorties « patrimoine » à Noisiel : plusieurs classes durant l'année scolaire

Classes de découverte

Les classes de CM2A et CM2B sont concernées. Cette classe découverte aurait lieu en juin sans nuitée. En construction.

aides spécifiques

En cas de difficultés scolaires, l'enseignant rencontre les parents et met en place des aides au sein de la classe. Il peut ensuite faire appel au pôle ressource pour avoir un regard extérieur sur une situation et demander des conseils.

Fonctionnement des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Celles-ci ont lieu de 11h30 à 12h en petits groupe d'élèves. Les élèves y participent sur proposition des enseignants, soit pour approfondir des connaissances sur un point particulier, soit pour faire de la remédiation en mathématiques ou français. Les parents doivent donner leur accord pour la participation de leur enfant. En période 1, 2 et 3, ces APC auront lieu le lundi, mardi et jeudi. En période 4 et début 5, elles auront lieu le lundi et mardi.

8 – Activités périscolaires

Restauration scolaire : Self-service : les élèves ont un plateau et viennent se servir à l'assiette, puis s'installent à table et enfin, ils doivent débarrasser leur plateau.

Études dirigées : Il y a 4 études dirigées cette année scolaire comptant en moyenne 18 élèves. Les enfants doivent apporter leur goûter. Les parents doivent prévenir par écrit si un élève ne reste pas à l'étude ou bien se présenter à l'école à 16h30.

9 - Coopérative

Les comptes sont présentés et le fonctionnement est expliqué par la nouvelle trésorière Mme Amaury.

10- Travaux

Le directeur remercie la mairie pour les interventions diverses.

11 Questions diverses

- Plusieurs classes et espaces de l'école sont privés de chauffage alors que ce dernier a été remis en route. Quand les travaux nécessaires seront ils réalisés ? **Visites réalisées par la maintenance semaine dernière : purge faite.**

Amélioration réelle – à suivre

- Depuis des années, par temps pluvieux, de nombreuses fuites sont constatées dans l'école. Quand est-il prévu de faire des travaux conséquents sur la toiture ? **Tous les 2 ans entretien général – passage à la demande.**

- Les sanitaires pour adultes sont l'espace vaisselle et toilettes pour les enseignants. Les deux toilettes ne sont pas fermées jusqu'au plafond. Cette situation crée un manque d'intimité. Quand sera-t-il envisageable de faire des travaux pour fermer les toilettes jusqu'au plafond ? **Pas de réponse**

- Nous demandons l'installation d'un véritable évier (non d'un micro point d'eau) et un raccordement à l'eau chaude dans les sanitaires adultes afin de pouvoir laver correctement le matériel d'arts visuels et les ustensiles de cuisine utilisés lors des ateliers avec les élèves. **Le responsable travaux pense qu'il serait possible d'utiliser l'ancienne cuisine mais il n'y a pas d'eau chaude.**

- Nous demandons l'installation dans l'école d'un robinet qui permet de remplir gourdes ou arrosoir. **Pas de réponse de la représentante du maire.**

- Pourquoi aucun budget mobilier n'a été prévu pour l'ouverture de la nouvelle classe alors qu'elle était annoncée dès la fin de l'année scolaire précédente ? Le temps passé à récupérer du matériel à droite ou à gauche a engendré pour les élèves et l'enseignante des conditions de classe dégradées. Aujourd'hui encore l'inconfort demeure. **Budget non prévu**

- Pourquoi, sur le plan de la sécurité des élèves, le choix a été fait d'installer dans une école un garde-corps avec si peu de barreaux ? **Le responsable travaux m'avait informé qu'il s'agit 'une main courante et non d'un garde-corps. Cela respecterait les normes en vigueur.**

- Que faire si nous avons un besoin imprévu de nettoyage (incident vomi par exemple) ou d'approvisionnement des sanitaires élèves en savon ou papier en journée ? (demande formulée au conseil d'école de novembre 2022) **Pas de réponse de la représentante du maire.**

- Puisque la mairie fait le choix de ne pas commander de congélateur qui permettrait de conserver les poches de froid réutilisables, nous demandons si la mairie peut augmenter le budget pharmacie afin de pouvoir commander les poches de froid à usages unique. Ces poches de froid permettent de soulager la douleur des élèves en cas de choc. **Le congélateur est prévu au budget de l'année prochaine.**

- Quelle solution pouvez-vous apporter pour la cantine car elle est trop petite et beaucoup trop de bruit **(question parents) Pas de modifications prévues**

- Y'a-t-il des travaux à prévoir dans l'école en priorité ? Si oui, lequel ? **(question parents)**
Le responsable travaux m'avait informé que la mise au norme « PMR » (personne à mobilité réduite) est prioritaire

- Y'a-t-il des aménagements prévus pour l'ancienne cantine par la municipalité, par l'école? **(question parents)**
Rien de prévu par la mairie

- Les programmes prévoient 3h de sport par semaine. Toutes les enseignantes de l'école ne peuvent pas accéder à une structure couverte. Serait-il possible d'augmenter le nombre de créneaux ? **Pas de créneaux supplémentaires.**

- A propos du cadre d'intervention des intervenants chorale, quand aurons-nous une réponse pour l'attribution de la salle jouxtant la médiathèque ? **Cela est accepté, pas de date annoncée en conseil d'école.**

- Le budget abonnement de 103 euros pour 12 classes ne permet de prendre qu'un seul abonnement. Serait il possible de l'augmenter l'année prochaine afin de commander deux abonnements ? **Non**

- Pourquoi avoir enlevé les carrés de potager une nouvelle fois sans nous en informer ? *Peut-être aurions nous eu des plants à sauvegarder. **Le responsable travaux m'avait informé qu'il n'y avait pas de plants viables.***

- La peinture des décors des patios près de l'ancien restaurant scolaire est défraîchie. Quand sera-t-il possible de les réhabiliter ? (demande formulée au conseil d'école de mars 2023) **Le responsable travaux m'avait informé qu'a priori cela avait été vu avec l'ancienne directrice et qu'il s'agissait d'un projet avec les élèves. Je dois en rediscuter avec les enseignantes pour déterminer préciser ce projet : financement école/mairie et modalités d'action.**

- Nous souhaiterions que la municipalité envisage de végétaliser la cour de récréation. Quels aménagements peuvent nous être proposés ? **Pas de réponse de la représentante du maire.**

- Se stationner devient très compliqué. Pourquoi des places enseignants ne sont-elles pas réservées ? (demande formulée au conseil d'école de novembre 2022) **Le responsable travaux m'avait informé que nous pouvions formuler la demande au maire.**

12 – Dates et horaires des prochains conseils d'école.

Premier conseil d'école vendredi 10 novembre -18H00 20H00

Deuxième conseil d'école vendredi 22 mars -18H00 20H00

Troisième conseil d'école vendredi 7 juin -18H00 20H00